

PRAYERS

Mr. Speaker, from the Special Committee appointed to supervise the implementation of radio and television broadcasting of proceedings of the House and its Committees presented the First Report of the Committee, which is as follows:

In accordance with its Order of Reference of Tuesday, October 18, 1977, your Committee has considered the question of the introduction of radio and television coverage of Committee proceedings and has concluded the following:

1. The concept of an "electronic Hansard", which is central to radio and television coverage of the proceedings of the House, may not be applicable in the same way to Standing or Special Committees.
2. Consideration of some procedures for coverage of Committees has special urgency because of the evident anomaly of present coverage of the House but not of Committees. Your Committee, therefore, has arranged special meetings to hear representations from members of the Press and our own technical advisers.
3. Since the Order of Reference of this Committee includes coverage of the Standing and Special Committees, it would be contrary to that order of the House for any radio or television coverage to take place in any such committee prior to consideration and authorization by this Committee.
4. While the conditions are different, the same care must be applied to the introduction of radio and television coverage in the committees as was taken in ensuring the highest standards of coverage of the proceedings of the House.

The Order being read for the consideration of the Business of Supply;

Pursuant to Standing Order 58, Mr. Broadbent, seconded by Mr. Knowles (Winnipeg North Centre), moved,—That this House condemns the lack of action by the federal government to prevent the serious loss of jobs in Canada's mineral industry, and furthermore urges the implementation of an effective mineral resource industrial strategy to preserve and expand employment and to promote further resource processing in Canada.

And debate arising thereon;

Mr. Hamilton (Qu'Appelle—Moose Mountain), seconded by Mr. Hnatyshyn, moved in amendment thereto,—That the motion be amended by deleting all the words after the word "implementation" and substituting the following therefor:

"in partnership with the provinces of an effective mineral resource industrial strategy, including a reformed resource taxation policy, to preserve and expand employment and to promote further resource exploration, processing, and related manufacturing in Canada."

PRIÈRE

M. l'Orateur, du Comité spécial nommé pour superviser la mise en œuvre de la radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre et de ses comités, présente le premier rapport de ce Comité, dont voici le texte:

Conformément à son Ordre de renvoi du mardi 18 octobre 1977, votre Comité, à la suite de son étude de la question de la radio-télédiffusion des délibérations des Comités, est arrivé aux conclusions suivantes:

1. Le principe d'un «hansard électronique», qui est essentiel à la radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre, ne s'appliquerait peut-être pas de la même façon aux Comités permanents et spéciaux.
2. Il convient d'étudier de toute urgence les mesures à prendre afin de permettre que les délibérations des Comités soient radio-télédiffusées comme le sont actuellement celles de la Chambre. Votre Comité a, en conséquence, prévu des séances spéciales afin de connaître l'opinion de la presse et de ses propres conseillers techniques.
3. Comme l'Ordre de renvoi de ce Comité comprend la radio-télédiffusion des délibérations des Comités permanents et spéciaux, les comités qui chercheraient à assurer eux-mêmes la radio-télédiffusion de leurs délibérations avant que ce Comité n'étudie la question et ne donne son autorisation contreviendreraient à l'ordre de la Chambre.
4. Bien que les conditions diffèrent, il importe d'appliquer à la mise en œuvre des délibérations des Comités les mêmes normes de qualité que celles qui ont été retenues pour la radio-télédiffusion des délibérations de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

En conformité des dispositions de l'article 58 du Règlement, M. Broadbent, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose,—Que la Chambre condamne l'inaction du gouvernement fédéral qui n'a rien fait pour empêcher la grave réduction des emplois dans l'industrie minière du Canada et qu'en outre elle réclame instamment la mise en œuvre d'une stratégie industrielle efficace pour les ressources minières, afin de protéger et augmenter les emplois et de promouvoir l'accroissement des industries de transformation des ressources naturelles.

Il s'élève un débat;

M. Hamilton (Qu'Appelle—Moose Mountain), appuyé par M. Hnatyshyn, propose l'amendement suivant,—Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots qui suivent le mot «œuvre» et en les remplaçant par ce qui suit:

«en collaboration avec les provinces, d'une stratégie industrielle efficace pour les ressources minières, comprenant une politique fiscale modifiée en ce qui les concerne, afin de protéger et augmenter les emplois et de promouvoir au Canada la prospection et la transformation des ressources ainsi que les industries de fabrication connexes.»